

Montréal, le 12 avril 2005

**À : TOUS LES PARTICIPANTS**

**Objet : Demande d'autorisation d'Hydro-Québec Distribution pour réaliser le projet de réhabilitation de l'immeuble sis au 201, rue Jarry Ouest à Montréal.  
Notre dossier R-3562-2005**

---

La formation dans ce dossier m'a chargée de vous informer de ce qui suit.

En réponse à la lettre de la Régie du 5 avril 2005, un seul intéressé a demandé l'autorisation de participer à l'examen de la demande mentionnée en rubrique. Il s'agit du Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME).

Après avoir pris connaissance des renseignements et motifs déposés à l'appui de sa demande, la Régie autorise le GRAME à participer à cet examen. La Régie souligne que cet examen est effectué en vertu des dispositions de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* ainsi que de celles prévues à son règlement d'application.

Tel qu'indiqué dans sa lettre précitée, la Régie entend procéder sur dossier. Quant aux frais de participation, l'intervenant disposera d'une enveloppe globale jusqu'à concurrence de 5 000\$ pour procéder à l'étude du dossier et ce, incluant l'allocation forfaitaire. Le statut fiscal de l'intervenant déterminera s'il y a lieu de rembourser les taxes.

D'autre part, la Régie fixe l'échéancier suivant pour le traitement de ce dossier :

1. **22 avril 2005, 12h** : date limite pour les demandes de renseignements à Hydro-Québec;
2. **29 avril 2005, 12h** : date limite pour les réponses de Hydro-Québec aux demandes de renseignements;
3. **6 mai 2005, 12h** : date limite pour le dépôt des commentaires et observations de l'intervenant;
4. **13 mai 2005, 12h** : date limite pour la réplique de Hydro-Québec.

La Régie précise qu'une copie de tout document déposé par un participant doit en même temps être transmise par celui-ci aux autres participants.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/mg

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3595-2006
DÉPOSÉE EN AUDIENCE PAR L'APNQL
Date: 22 NOV 2006
Pièces n°: NON COTÉE